

Justificatif d'éligibilité au programme destiné aux collaborateurs.

Pour pouvoir profiter du programme destiné aux collaborateurs de votre entreprise conclu avec Sunrise, veuillez remplir ce formulaire, le signer et présenter la version imprimée dans un Sunrise center. Les procurations ne sont pas acceptées, le collaborateur doit signer lui-même ce document et le remettre en présentant une pièce d'identité officielle. Sunrise va le numériser et l'enregistrer dans son système clients. Il faut présenter ce justificatif à intervalles réguliers. Sunrise vous informera en temps voulu. S'il n'est pas renouvelé, vous devrez quitter le programme destiné aux collaborateurs à l'échéance de la durée convenue.

Veuillez noter que la durée minimale de contrat des abonnements mobiles liés au programme destiné aux collaborateurs s'élève à 12 mois. Cette période redémarre lorsque vous transférez un abonnement mobile existant vers le programme destiné aux collaborateurs.

Une résiliation du contrat avant la fin de sa durée minimale ou sans respecter le délai de résiliation n'est possible que moyennant des coûts supplémentaires. En cas de résiliation du contrat avant la fin de sa durée minimale, les taxes de base à récurrence mensuelle doivent être payées pour la durée de contrat restante et sont immédiatement exigibles. Par ailleurs, les conditions et descriptifs des prestations du programme collaborateurs ainsi que les conditions générales de vente de Sunrise s'appliquent.

Important: ce formulaire doit

1. être rempli électroniquement,
2. imprimé en couleurs au format A4 original et
3. signé à la main.

Sunrise

☐ Monsieur ☐ Madame

Prénom

Date de naissance

Nom

Durée minimale du contrat

 mois

E-mail

Rabais selon les conditions actuelles du programme collaborateurs

Nom de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Signature juridiquement valable de l'employé(e)

Je confirme que je suis collaborateur au sein de l'entreprise susmentionnée et que j'ai le droit de participer au programme destiné aux collaborateurs. J'accepte également la nouvelle durée minimale du contrat de mon abonnement mobile.

